

PROGRAMME DE FORMATION

Le chef d'entreprise en activité : quelles stratégies mettre en place ? - Distanciel

Cette formation vise à exposer et à illustrer par l'exemple toutes les « conversations » juridiques, fiscales et sociales à tenir au chef d'entreprise en activité. Il doit prendre garde à sauvegarder ou développer son activité professionnelle et l'immobilier d'entreprise, dans un environnement fiscal et matrimonial donné. Toute erreur se paye cash à terme.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	590 €
Objectifs:	• Connaitre le diagnostic à réaliser sur un chef d'entreprise en activité ; • Maîtriser les interférences pratiques entre le patrimoine privé et le patrimoine professionnel ; • Repérer les préconisations juridiques ou financières adaptées à cette situation pour lui générer des conseils de différentes natures (prévoyance, immobilier d'entreprise, social ou juridique) ; • Sécuriser les informations retranscrites à vos clients.

Assurance, prévoyance et Chef d'entreprise :

- Le retour des contrats Homme-Clé et l'authentique arrêt Musel ;
- Garanties croisées entre associés et la prévoyance utile ;

Régime matrimonial du chef d'entreprise:

- Exemples concrets où une décision comptable d'apparence anodine influence très significativement la situation patrimoniale d'un Chef d'entreprise.
- Quel régime préconiser ?
 - La séparation de biens est-elle réellement protectrice ?
 - L'adaptation de la société d'acquêts.
 - Les avantages du PACS...
- La distinction entre le titre et la finance sur les parts de sociétés et ses conséquences pratiques pour les époux...
- La propriété choisie de l'immobilier d'entreprise.

L'environnement juridique à mettre en place :

- Le mandat Posthume ;
- Le testament partage ou simple...

Que faire de l'immobilier d'entreprise ?

- L'apporter ou le vendre à la société d'exploitation ?
- Pour quels avantages et quelles contraintes ?

La problématique de l'IFI

- Vérifications obligatoires à réaliser avant la cession ;
- Les règles applicables aux biens professionnels ;
- Les principales difficultés ;

La problématique du Dutreil

- Définition de la holding animatrice;
- Pactes réputés acquis ;
- Les points clés à connaître et repérer...
- Exemple pratique de mise en œuvre.

Les souscriptions au capital de PME

- Règles 2021
- Conséquences pour le chef d'entreprise en activité : pourquoi préférer les FIP et FCPI ?

Cas pratique Faulques : synthèse des réflexes IFI / Dutreil : transmission à venir...

Heures réglementaires:

CGPI :
IAS/DDA : 7 heures
Immobilier : 2 heures

Notaires :
7 heures N° d'homologation CSN : 201900787

Experts-comptables :
7 heures

Format:

Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Intervenants:

Richard Chalier, Directeur Technique Fidroit

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

